

# SANTÉ

## ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

### Personnel

CNG  
Centre national de gestion des praticiens hospitaliers  
et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière

### **Arrêté du 16 février 2010 portant nomination d'élèves directeurs et élèves directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à l'École des hautes études en santé publique**

NOR : SASN1030161A

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,

Vu l'article L. 6141-1 du code de la santé publique ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2001-1937 du 26 décembre 2007 relatif au classement indiciaire applicable du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté interministériel du 26 décembre 2007 relatif à l'échelonnement indiciaire applicable au corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, de la fonction publique ;

Vu l'arrêté n° 77-812 du 13 juillet 1977 relatif au régime de sécurité sociale des agents stagiaires des départements, des communes et de leurs établissements publics n'ayant pas le caractère industriel et commercial ;

Vu la liste des candidats définitivement admis aux concours d'admission au cycle de formation des élèves directeurs organisé par l'École des hautes études en santé publique pour l'accès aux emplois de personnel de direction des établissements mentionnés aux 2° à 6° de l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, dans les établissements mentionnés au 1° de l'article 2 de la même loi et figurant sur une liste et aux emplois, en qualité de directeur adjoint dans les établissements mentionnés aux 1° et 7° de l'article 2 de la même loi,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés élèves directeurs et élèves directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à l'École des hautes études en santé publique, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et rémunérés à compter de cette date sur la base de l'indice brut 419, sans préjudice des dispositions susceptibles de leur être appliquées en matière d'indemnités compensatrices, les personnels ci-après désignés :

Mme ALLOMBERT Anicette.

Mlle ATHIEL Audrey.

Mlle BADACH Frédérique.

Mlle BENABIDA Rachida.

Mlle BERTRAND Juliette.

Mlle BIET Amélie.

M. BISSARDON Christian.

Mme BOIVIN Pascale.  
Mme BONFANTI Violetta.  
Mlle BONNET Laure.  
Mlle BONNIER Barbara.  
Mme BRIDANT Anne-Marie.  
Mme BRILLIARD Valérie.  
Mlle BRONNER Michelle.  
Mlle BULLE Hélène.  
M. CARDOUAT Thierry.  
Mme CHERUBIN Emilie.  
Mlle CIESLIK Marlène.  
Mlle COURCIER Céline.  
Mlle COURET Angèle.  
Mlle DEBROISE Armelle.  
Mlle DEFFRENNES Anne-Laure.  
Mme DEFLOIRINE Véronique.  
Mlle DENIS Béatrice.  
M. DERROUCHE Nabil.  
Mlle DOKOUI Ghislaine.  
M. DUBOIS Bruno.  
M. DURAND Régis.  
Mlle ECOTO Marie-Laure.  
Mme EDOUARD Sonia.  
M. ERGUY Iban.  
M. FAUQUEMBERGUE Rémi.  
Mlle FAUSTINI Audrey.  
Mlle FLORI Pauline.  
M. GARGAM Thibaut.  
Mlle GAUTIER Caroline.  
Mme GILBERT Véronique.  
M. GRANOWSKI Olivier.  
M. GRAS Christophe.  
Mme GUINES Nathalie.  
Mlle HARITCHABALET Clothilde.  
Mme HAUTE Valérie.  
Mme HOLTZMANN Christine.  
Mlle JHIGAI Ida.  
Mlle JULLIEN Isabelle.  
Mme LAUXERROIS Sandrine.  
M. LE GUEN Yvan.  
Mlle LEBLOND Lucile.  
M. LEFAKIS Jérôme.  
Mme LOPEZ Antonia.  
Mme LOUTZKY Nathalie.  
Mlle MALLET Elise.  
Mlle MARIE Amandine.  
Mme MASCREZ Murielle.  
M. MAUFERON Matthieu.  
M. MONDET Yves.  
Mme MOREL Sylvie.  
M. NKONGUEP Hippolyte.  
M. OLLAGNIER Antoine.  
Mlle PANCHOUT Stéphanie.  
M. PASQUET Rémy.  
Mlle POATY Renée.  
Mlle POILPRE Claire.  
Mme PONCET Marie-Cécile.  
M. QERIMI Ardian.  
Mme QUIROS Erika.  
Mlle RAABON Véronique.  
Mlle ROQUES Julie.  
Mlle ROUAT Maryline.  
Mlle ROY Géraldine.

M. SALLES Jean-Gabriel.  
Mme SAMSON Maryse.  
Mlle SAVIN Anne-Gaëlle.  
Mlle SCHMIDT Fanny.  
Mme SEILER Sylvie.  
Mlle TASSERY Magali.  
M. URANIE Eric.  
Mlle VABRET Soizic.  
Mlle VALLEE Claire.  
Mlle VIDAL Lucie.  
Mlle VIDAL Lydie.  
Mlle VIGNOT Sonia.  
Mme VOIRIN Sophie.  
M. WALLET Olivier.  
Mme ZIAÏ-LALEU Marie.

#### Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 16 février 2010.

Pour la directrice générale et par délégation :  
*Le chef du département de gestion  
des personnels de direction,*  
P. PÉNICAUD